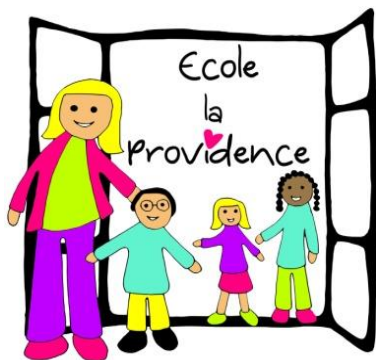




ECOLE LA PROVIDENCE

39, rue de Marquette

59118 Wambrechies

03 20 39 72 28

Le secrétariat : assistante.svp@gmail.com /

La direction : laprovidence.direct@free.fr

ANNEE SCOLAIRE 2020 /2021

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers enfants,

L'équipe pédagogique est heureuse d'accueillir votre enfant à l'école La Providence et souhaite une bonne année scolaire à toutes et à tous.

Vous avez en main un document regroupant les informations essentielles pour cette année scolaire. Nous vous remercions de le lire attentivement et d'en parler avec votre enfant.

Vous avez déjà reçu le règlement intérieur.

ORGANISATION DES CLASSES

L'organisation des classes pour l'année scolaire 2020/2021 est la suivante :

TPS/PS	Mme Zélie Voituriez assistée de Mme Laurence Sart
MS	Mme Catherine Dewynter assistée de Mme Audrey Honorez
GS	Mme Cécile Lefevre assistée de Mme Nathalie Menard
CP	M Bertrand Desrumaux
GRAD	Mme Céline Delva
CE1CE2 A	Mme Nathalie Camier
CE1CE2 B	Mme Ophélie D'Hollander
Ulis école	Mme Justine Baudry (en attente) assistée par Mr Issoufou Keregue
CM1	Mmes Marine Deleplanque et Véronique Magy
CM2	Mmes Maryline Baude et Christine Begue

La Directrice, Véronique MAGY est prête à vous recevoir pour tout problème scolaire particulier pendant ses heures de décharge le MARDI. Merci de prendre rendez-vous.

SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 8h00 à 13h00.

Mme Ana Gunther aura le plaisir de vous recevoir au bureau aux heures d'ouverture.

PROTOCOLE SANITAIRE A LIRE ATTENTIVEMENT

Extrait du nouveau protocole 28 août 2020

Entrées et sorties

« Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-CoV2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. »

La limitation du brassage entre groupes élèves

« La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents »

Ainsi ce nouveau protocole sanitaire (28 août) nous oblige à modifier l'organisation des entrées et sorties de l'école :

-les adultes (parents, grands-parents, nounous...) doivent entrer masqués et mettre du gel (du gel hydroalcoolique sera à leur disposition aux 3 entrées) et respecter la distanciation physique dans la cour et sur le trottoir.

-pour limiter le brassage, les entrées et sorties se feront :

TPS/PS =>entrées et sorties par la grille « handicapé »

MS=>entrées et sorties par la grille électrique, passage par le jardin.

CP/ CM2 /GS =>entrées et sorties par la grille électrique.

CE1/CE2/CM1 =>entrées et sorties par la porte blanche.

-les parents des enfants de maternelles peuvent entrer et sortir de l'école en évitant les rassemblements.

- les parents des enfants de primaires sont vivement invités à ne pas rentrer le matin dans l'établissement sauf en cas de force majeure (par exemple, récupérer un enfant malade..)

Nous vous demandons de bien expliquer à votre enfant les gestes barrières.

Sachez que dans l'établissement, différentes mesures sont mises en place :

- port du masque par tous les adultes de l'école.

-en récréation, les enfants sont répartis dans des espaces définis.

-nettoyage régulier des mains ainsi qu'utilisation du gel.

-en cantine, repas pris avec le groupe classe.
-en cas de symptômes, votre enfant sera mis dans la salle de GRAD avec un masque
-appel immédiat des parents afin que vous puissiez venir récupérer votre enfant très rapidement.

- A 16h30, les parents sont invités après désinfections des mains et port du masque à attendre leur enfant devant la classe en respectant la distanciation et à sortir rapidement par la porte définie.

HORAIRES – CALENDRIER SCOLAIRE

- **Horaires de l'école :** Le matin de 08H30 à 11H35.
L'après-midi de 13H30 à 16H30

L'accueil des élèves a lieu dans les classes à partir de 08H20 le matin et dans la cour à partir de 13H20 l'après-midi. (accueil des PS dans la salle de sieste.)

Les portes de l'école seront fermées à 8H30 - 11H45 et à 13H30 - 16H45

- **Horaires de la garderie :** le matin de 07H15 à 08H20. (03 20 40 28 32)
le soir de 16H30 à 18H30 **précises.**

- **Horaires de l'étude :** (à partir du CP) le soir de 16H30 à 17h30

Pour des mesures de sécurité, les parents sont invités à utiliser la porte blanche pour déposer et récupérer leurs enfants en garderie et étude. Les parents peuvent récupérer leur enfant durant le temps de l'étude discrètement (merci de ne pas rentrer dans la classe)

Pour les élèves de maternelle :

Les portes de l'école ferment le matin à 8H40 et l'après-midi à 13H30

- **Vacances scolaires :**

TOUSSAINT : du samedi 17 octobre au 1 novembre 2020 inclus.
NOEL : du samedi 19 décembre au 3 janvier 2021 inclus.
HIVER 2021 : du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021 inclus.
PRINTEMPS 2021 : du samedi 24 avril au dimanche 9 mai 2021 inclus.
ETE 2021 : lundi 5 juillet 2021 soir.

- **Ponts :**

Les enfants n'auront pas classe :

Du samedi 3 avril 2021 au mercredi 7 avril 2021 inclus.

Du mercredi 12 mai 2021 au dimanche 16 mai 2021 inclus.

Du samedi 22 mai 2021 au mercredi 26 mai 2021 inclus.

- **La journée de la fraternité (journée de l'enseignement catholique)**

Les enfants n'auront pas classe le **vendredi 4 décembre 2020.**

Samedis travaillés :

=>samedi 14/11: cross

=> samedi 12/12: marché de Noël

=> samedi 10/ 04: portes ouvertes

=>samedi 19/06: fête de l'école

PISCINE

...LA PISCINE EST OBLIGATOIRE..... (dispense sous couvert d'un certificat médical)

Les élèves des classes de CP et de CE1 iront à la piscine le mardi et le jeudi du 13 avril au jeudi 27 mai inclus. (8 séances)

Les élèves de la classe de CM2 iront à la piscine le mardi et le jeudi : du 12 novembre au mardi 1^{er} décembre (test).

RELATIONS PARENTS ENSEIGNANTS

- **Le site de l'école :**

Il est à votre disposition (photos, agenda, actualités, documents...)

- **La pochette de liaison (jaune):**

C'est un moyen pratique de communication entre l'école et la famille. Consultez-la régulièrement et signez chaque information. La rendre rapidement.

Utilisez-la pour toute correspondance avec l'école : notamment les mots d'excuse pour toute absence ou tout retard, ainsi que les demandes de rendez-vous. La directrice et les enseignants se tiennent à votre disposition plutôt sur rendez-vous. Il vous est demandé de ne pas les retenir aux horaires d'entrée et de sortie, car c'est les soustraire à leur obligation de surveillance.

- **Réunions de classes :**

Des réunions d'informations destinées aux parents sont organisées pour toutes les classes selon le planning ci-joint : (de 18h30 à 20h00)

TPS/PS => le 6 octobre

CE1/CE2 => le 25 septembre

MS => le 8 octobre

Ulis => le 12 octobre

GS => le 29 septembre

CP => le 8 septembre

CM1 => le 22 septembre

CM2 => le 21 septembre

Une invitation plus précise vous parviendra.

Elles vous permettront de connaître et de mieux comprendre ce que fait votre enfant dans sa classe. Vous pourrez également échanger avec l'enseignant de votre enfant pour voir comment l'aider et le suivre au mieux.

- **Fiche de renseignements, la fiche d'autorisation de sortie**

Cette fiche vous a été distribuée en juin 2020 : merci de nous la retourner rapidement. Celle-ci doit être remplie très lisiblement, avec soin et en totalité.

- **Fiche de contrat de scolarisation (si vous ne l'avez pas encore remplie en juin)**

Cette fiche est à compléter (1 par famille par **les 2 parents**)

En cours d'année, il vous faudra informer la directrice et les enseignants de toute modification.

Cette fiche nous permet de connaître ou de mettre à jour les informations importantes concernant votre enfant, notamment les mesures à prendre en cas d'accident ou de maladie.

Nous vous invitons à signaler tout problème ou tout antécédent de santé, ainsi que toute situation familiale particulière.

Pour les enfants dont les parents sont séparés, l'école doit connaître l'adresse précise et les coordonnées téléphoniques (fixe et mobile) des deux parents.

Si vous êtes sur liste rouge, n'oubliez pas de nous le signaler.

Si votre enfant de primaire peut rentrer seul, merci de nous remplir une fiche d'autorisation de sortie. Un badge lui sera fourni (à demander aux enseignants)

Les premières dates à noter sur vos calendriers :

- Samedi 3 octobre : allumoirs (sous réserve)
- Samedi 14 novembre : cross.
- Vendredi 4 décembre : pas classe, journée de l'enseignement catholique
- Samedi 12 décembre : marché de Noël.
- Jeudi 17 décembre : célébration de Noël.
- Du lundi 1^{er} au samedi 6 février 2021 : rencontre parents /enseignants.
- Vendredi 12 mars 2021 : carnaval.
- Jeudi 1^{er} avril 2021 : pain pomme.
- Samedi 10 avril 2021 : portes ouvertes.
- Samedi 19 juin : fête de l'école.

MATERIEL VETEMENTS

Chaque année de nombreux vêtements sont abandonnés ou oubliés par les élèves et jamais réclamés par les familles. Pour faciliter la recherche de leur propriétaire, il est fortement recommandé **de marquer** tous les habits et chaussures au nom de l'enfant ainsi que le matériel scolaire. Un emplacement « vêtements trouvés » est installé sous le préau.

A la fin de chaque période, les vêtements non réclamés seront donnés à une association caritative.

L'équipe pédagogique de l'école La Providence vous adresse ses cordiales salutations et vous souhaite une très belle année scolaire.

Pour l'équipe, la directrice, Véronique Magy.

A rendre aux enseignants :

.....

Monsieur et Madame.....parents de.....

ont pris connaissance de la circulaire de rentrée et en acceptent le contenu.

Date :

signatures :